



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 39563

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'utilisation des crédits attribués, par notre pays, au fonds de financement du fonctionnement du processus de Genève sur le Proche-Orient. En effet, le gouvernement français avait souhaité apporter une aide financière, pour marquer son approbation, aux dépenses de représentation et de communication de cette initiative de règlement du conflit au Proche-Orient. L'utilisation de ces fonds mériterait d'être contrôlée plus précisément, plusieurs mois après son lancement dans les médias internationaux. Il lui demande donc quels sont les moyens de cet éventuel contrôle des fonds distribués.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39563

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3543